

TOUS CITOYENS !

Rapport d'activités 2018



TABLES DES MATIÈRES

01	Informations générales	4
-----------	-------------------------------	----------

02	Campagne 2018 « J'ai le droit de voter... mais comment je fais ?	8
-----------	---	----------

03	Moments forts en 2018	11
-----------	------------------------------	-----------

04	Objectifs et réalisations 2018	20
-----------	---------------------------------------	-----------

	Mise en œuvre du plan d'actions triennal	20
--	--	----

Nos actions thématiques

›	Autodétermination	24
---	-------------------	----

›	Accessibilité	25
---	---------------	----

›	Désinstitutionnalisation et Qualité de vie	28
---	--	----

›	Inclusion scolaire	28
---	--------------------	----

›	Protection juridique	29
---	----------------------	----

05	Rapport chiffré	30
-----------	------------------------	-----------

06	Perspectives 2019	42
-----------	--------------------------	-----------

AVANT-PROPOS

Tous citoyens !

L'année 2018 a été - et elle ne fait pas exception - remplie de défis et d'évènements importants. Parmi ceux-ci, on peut notamment citer : l'élection de deux nouveaux administrateurs avec un handicap intellectuel au sein de notre conseil d'administration et la tenue des élections communales d'octobre 2018.

Ces deux moments forts sont particulièrement marquants car ils nous ont permis de réfléchir à notre pratique inclusive et de développer des outils pour promouvoir la participation citoyenne des personnes en situation de handicap intellectuel.

Cette réflexion, nous l'avons d'abord menée en interne, en favorisant une plus grande participation des personnes avec un handicap intellectuel à la vie de l'association, notamment via le conseil d'administration mais également via le groupe des représentants « Inclure tous ensemble » (voir point 3). Grâce aux outils et aux adaptations mis en place, nous pouvons affirmer que la parole des personnes avec un handicap intellectuel est aujourd'hui mieux prise en compte au sein de l'asbl. Mais l'inclusion, nous le savons, ne se décrète pas, elle se construit. Nous continuons donc, ensemble, à œuvrer dans ce sens pour arriver à un fonctionnement inclusif, pour que chacun, qu'il soit ou non porteur d'un handicap, puisse trouver sa place au sein de notre structure.

Fort de ces réalisations et en cohérence avec nos valeurs, nous avons voulu promouvoir la participation citoyenne des personnes avec un handicap intellectuel à la société dans son ensemble. Et quelle meilleure occasion que des élections pour réaffirmer que la voix de chacun compte ? Cette réflexion a abouti à la campagne annuelle de sensibilisation et d'informations : « J'ai le droit de voter... mais comment je fais ? » dans le cadre de laquelle plusieurs outils ont été développés (voir point 2).

Tous citoyens donc ? Sans aucun doute. Mais nous savons que du travail reste à accomplir pour que chacun, dans le respect de ses capacités, puisse être entendu. Nous y veillerons !

Bonne lecture !

01 Informations générales

A. NOS VALEURS

E N S E M B L E
INCLUSION **AUDACE**
ÉCOUTE dialogue
Respect Reconnaissance

B. NOTRE SLOGAN

« **Qualité de vie** et **Participation** des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches ».

C. OBJET SOCIAL

L'association a pour but de rassembler les personnes avec un handicap intellectuel, leurs familles et les professionnels qui travaillent avec eux afin de promouvoir en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans un large esprit de solidarité humaine, en dehors de tout critère confessionnel, philosophique, racial ou politique, tout ce qui contribue au développement, à l'Inclusion et à la qualité de vie des personnes en situation de handicap intellectuel.

D. ORGANISATION

L'asbl est active sur tout le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles et s'est organisée autour de 13 groupements actifs en 2018 (10 groupements locaux, 2 groupements spécifiques et 1 thématique) animés par des parents bénévoles et engagés.

Si Inclusion asbl est reconnue aujourd'hui comme une association représentative des

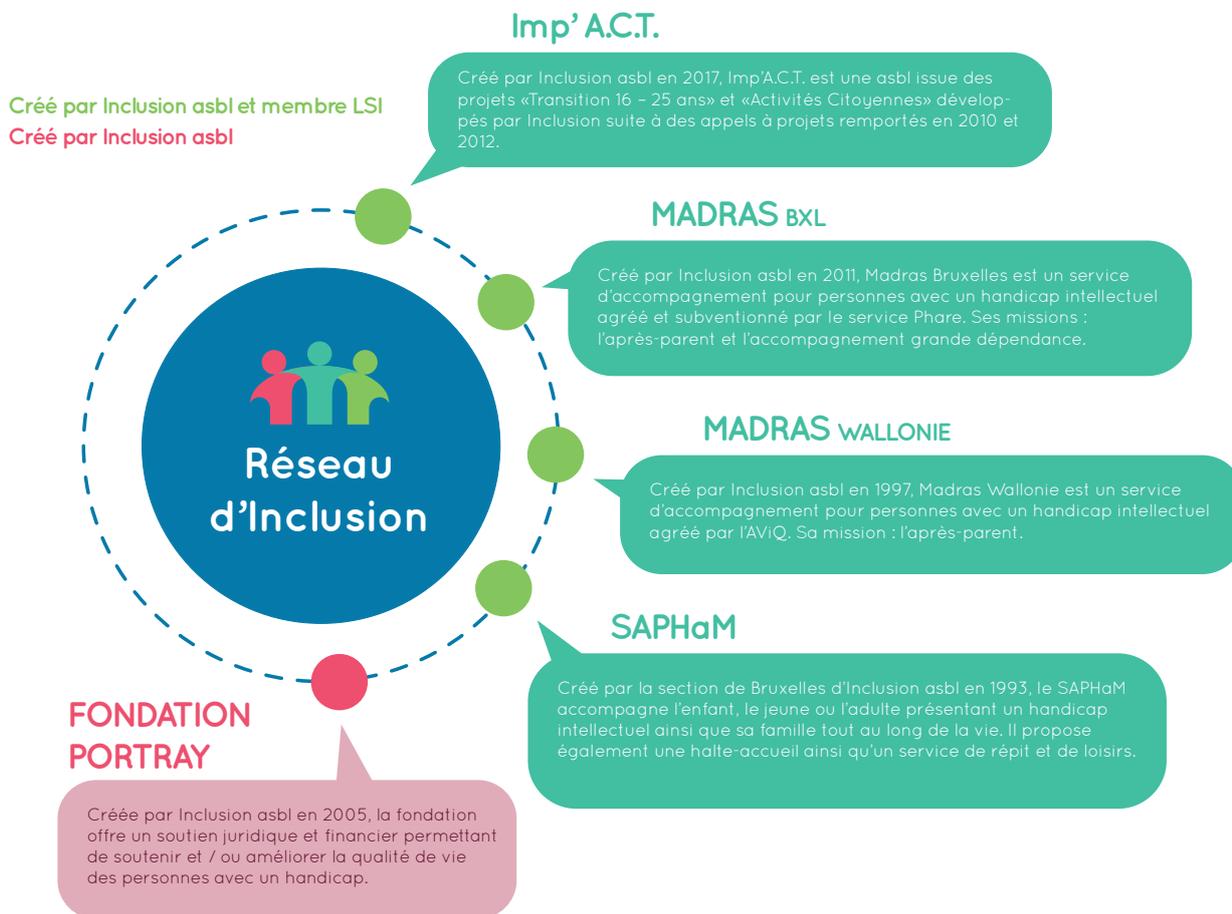
personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches, c'est grâce à l'action commune :

- › des personnes en situation de handicap et de leurs proches qui sont les véritables experts du quotidien lié au handicap ;
- › des professionnels qui offrent un cadre à cette action (soutien administratif & financier, aides à la communication, représentation à différents niveaux de pouvoir, etc.) et initient, avec le public, des actions plus globales.

Inclusion asbl, c'est donc le travail conjoint de ces deux parties permettant d'amplifier le champ d'action et d'influence de l'association en faveur des personnes avec un handicap intellectuel.

E. INCLUSION ASBL, UN RÉSEAU AU SERVICE DES FAMILLES

Inclusion asbl, c'est aussi un réseau de collaborations étroites avec des services – de répit, d'accompagnement, d'aide précoce... – créés par les familles depuis plus de 50 ans. Le maintien de liens forts entre ces services et Inclusion asbl assure ainsi la transmission et le respect des valeurs de l'association.



F. NOS MISSIONS ET NOS ACTIONS

Les missions et objectifs d'Inclusion asbl découlent de deux principes généraux qui dictent toutes nos actions : la Qualité de vie et la Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches à toutes les sphères de la société.

1. REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES DROITS DES PERSONNES AVEC UN HANDICAP INTELLECTUEL

La mission de vigilance et de représentation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs familles est centrale pour notre association. C'est pourquoi nous mettons tout en œuvre afin de les représenter dans tous les lieux où sont prises des décisions qui peuvent avoir un impact sur leur vie quotidienne. Au-delà de notre présence dans ces instances officielles, nous suivons également de près l'évolution des politiques en matière de handicap et ne manquons pas d'en interpeller les acteurs directement. La mission de vigilance et de représentation est également assurée par les groupements qui participent aux commissions subrégionales de l'AViQ et aux Conseils Consultatifs de la Personne Handicapée (CCPH) des communes.

2. RASSEMBLER ET CRÉER DU LIEN

C'est assurément le point fort des groupements d'Inclusion asbl : réunions de comité, soupers, barbecues, après-midi récréatives, sorties dansantes, séjours, etc. permettent aux parents et aux personnes avec un handicap de se rencontrer régulièrement, d'échanger à propos de leur vécu et de se soutenir. De nombreux groupements animent des groupes de parole et organisent des conférences sur des thèmes plus spécifiques. Certains publient aussi un journal d'information afin de maintenir le contact avec tous les membres. Un véritable travail de fourmi réalisé bénévolement pour améliorer, sur le terrain, la qualité de vie des personnes qui vivent avec un handicap intellectuel.

3. RÉPONDRE AUX BESOINS INDIVIDUELS

a. Orienter les personnes en situation de handicap et leurs proches

Spécialisé en ce qui concerne le handicap intellectuel, le service social de première ligne d'Inclusion asbl apporte aux personnes porteuses d'un/de handicaps, à leurs proches et aux professionnels qui les entourent une aide pointue, adaptée, de proximité, avec l'aide de leur réseau régional. Ce soutien concerne tous les aspects de la vie de la personne avec un handicap intellectuel : allocations familiales, Allocations de Remplacement de Revenus (ARR) et Allocation d'Intégration (AI), enseignement, activités et loisirs, protection juridique, soutien à la parentalité, hébergement, aides dans les diverses démarches administratives, informations générales.

b. Médiation

Quand une situation entre deux parties se dirige vers une impasse, le service social de 1^{re} ligne peut intervenir en tant que médiateur. Il s'agira alors d'écouter les protagonistes et dégager une solution permettant de surmonter le blocage. Par exemple, entre des parents souhaitant inscrire leur enfant dans l'enseignement ordinaire et une direction d'école refusant l'accès à ses locaux.

c. Travail en réseau

C'est le réseau en lui-même qui régit tout le travail du service social de 1^{re} ligne. Sans un réseau de contacts professionnels entretenu et étoffé au fil du temps, il est en effet très difficile de dégager des solutions concrètes pour les familles en demande. Les assistantes sociales d'Inclusion asbl prennent donc régulièrement part à différents conseils d'avis, se rencontrent entre professionnels du domaine, participent activement aux colloques, conférences ou salons se tenant dans leurs régions respectives. Le service social de 1^{re} ligne entretient d'ailleurs des liens étroits et automatise le partage de bonnes pratiques / d'informations avec les travailleurs sociaux et les responsables des associations faisant partie du réseau proche d'Inclusion asbl : la Fondation Les Services d'Inclusion (regroupant Madras Bruxelles, Madras Wallonie, Imp'ACT et le Sapham) et la Fondation Portray.

d. Prévenir et détecter les problèmes psycho-sociaux

Le Service de santé mentale l'Adret asbl a mis en place, depuis sa création, une antenne dans les locaux d'Inclusion asbl sous la forme d'un service psycho-social spécifique pour les patients avec un handicap intellectuel et toute personne impliquée dans leur prise en charge. Ce service développe un pôle de prévention, sous la forme d'activités de formation et de sensibilisation au bénéfice des professionnels des services généraux et des services spécialisés. Il établit de nombreuses collaborations avec des professionnels mais aussi avec des parents de personnes avec un handicap intellectuel. Les thèmes prioritaires restent le double diagnostic, d'une part, et la place des parents dans le partage des savoirs, d'autre part.

e. Former les professionnels et les personnes avec un handicap

Inclusion asbl organise des formations pour deux types de publics : pour les proches des personnes avec un handicap intellectuel et les professionnels ainsi que pour les personnes avec un handicap intellectuel elles-mêmes. Ces formations connaissent énormément de succès. Cela témoigne bien de l'adéquation entre notre offre de formations et la demande de nos différents publics.

f. Sensibiliser et informer le grand public

L'objectif de nos sensibilisations auprès du grand public : mieux comprendre le handicap intellectuel et réagir de manière appropriée par rapport à celui-ci, dans une optique inclusive. La finalité : tendre vers un changement des mentalités, faire évoluer le regard posé sur le handicap intellectuel en amenant les participants à comprendre qu'un réel échange est possible, donner l'envie d'aller vers les personnes en situation de handicap ; pas uniquement pour les aider, mais pour ce qu'elles peuvent apporter en tant qu'individus.

02 Campagne de sensibilisation et d'information 2018

« J'ai le droit de voter...mais comment je fais ? »

En 2018, notre campagne de sensibilisation et d'information a traité de la question de l'accessibilité des élections communales pour les personnes avec un handicap intellectuel. Chaque citoyen doit pouvoir exercer son droit de vote dans les meilleures conditions possibles. Mais sur le terrain, voter peut encore s'avérer difficile pour les personnes avec un handicap intellectuel : manque d'informations, procédés peu clairs, bureaux de vote pas accessibles...

OBJECTIFS DE LA CAMPAGNE

Pour pallier cet état de fait, nous avons voulu :

- › encourager les candidats aux élections à favoriser une vie citoyenne accessible et inclusive dans leur commune ;
- › rendre le droit de vote effectif en mettant en place les conditions nécessaires à son exercice ;
- › encourager les personnes avec un handicap intellectuel et leurs proches, ainsi que les institutions qu'elles fréquentent, à ne plus avoir recours aux certificats médicaux mais plutôt à les préparer au mieux à cet exercice.

ACTIONS MENÉES :

1. RÉALISATION ET DIFFUSION DU MÉMORANDUM POLITIQUE

Nous avons rédigé un mémorandum pour la période 2018-2024 : « **Pour une commune accessible, pour une commune inclusive !** » à destination des candidats et futurs élus communaux. Il a été écrit en collaboration avec deux autres associations de familles - l'APEPA et l'AP³ - et a pour but d'encourager les candidats à favoriser une vie citoyenne accessible et inclusive dans leur commune. En y donnant des exemples de bonnes pratiques et des recommandations précises, nous voulons que les personnes avec un handicap intellectuel puissent participer pleinement à la vie communale.



En 2018, **300 exemplaires**, ont été diffusés aux candidats politiques. En 2019, nous projetons de diffuser 200 exemplaires supplémentaires aux nouveaux collèges en place.

2. ACCESSIBILITÉ DES ÉLECTIONS

Pour rendre le droit de vote effectif, il faut mettre en place les conditions nécessaires à son exercice. Afin de faire évoluer la législation, nous avons collaboré avec le Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB) pour garantir une meilleure accessibilité des bureaux de vote. De nombreuses actions ont été entreprises pour favoriser l'accessibilité, notamment :

- › la mise à disposition de transports adaptés le jour des élections ;
- › la possibilité de changer de bureau de vote si un autre s'avère plus accessible ;
- › la communication aux présidents de bureaux ;
- › la possibilité d'être accompagné dans l'isoloir ;
- › etc.

Nous avons également collaboré avec Bruxelles Pouvoir Locaux pour améliorer l'accessibilité aux élections et avons notamment mené les actions suivantes :

- › traduction en facile à lire et à comprendre de leur brochure sur les élections ;
- › test des nouvelles machines à voter avec des personnes en situation de handicap ;
- › etc.

3. RÉALISATION D'UN LIVRET EN FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Toujours dans l'optique de faciliter l'accès au vote, nous avons réalisé le livret sur les élections « J'ai le droit de voter... mais comment je fais ? », entièrement rédigé en langage facile à lire et à comprendre et à destination des personnes avec un handicap intellectuel.

Divisé en deux parties, ce livret explique, d'une part, l'importance du vote et, d'autre part, les étapes pratiques de cet exercice.

Pour accompagner ce livret, une fiche d'animation avec des propositions d'ateliers, des conseils d'utilisation et des mises en situation était proposée. Rien de tel que l'exercice pratique pour assimiler l'information, prendre le temps de faire son choix, ne pas stresser le jour-même et s'habituer aux conditions de vote (isoloir, bulletin, procédure, etc.). Des séances d'information et d'entraînement au vote à destination des personnes avec un handicap intellectuel ont été organisées dans le courant du mois de septembre et début octobre.



LA CAMPAGNE EN QUELQUES CHIFFRES

1500 livrets ont été diffusés auprès de nos familles membres, de nos associations partenaires, de l'AViQ, de Phare, de centres de jour, de centres d'hébergement...

10 séances d'information et d'entraînement au vote ont été organisées en Fédération Wallonie-Bruxelles en collaboration avec les groupements locaux d'Inclusion asbl (à Liège, Mons, Bruxelles, La Louvière...)

135 personnes ont participé à ces différentes séances à Bruxelles et en Wallonie

300 exemplaires de notre memorandum « Pour une commune accessible pour une commune inclusive ! », ont été diffusés aux candidats politiques. En 2019, nous projetons de diffuser **200** exemplaires supplémentaires aux collèges en place.

Thibault Appelmans, à propos des élections communales : « ils ont dit que c'était une erreur. Moi, j'appelle ça de la discrimination ».

Je m'appelle Thibault Appelmans. Je suis impliqué dans un parti politique et suis membre du conseil d'administration d'Inclusion asbl. Je voulais donc, bien entendu, voter lors des élections communales. Jusqu'en 2017, je n'y étais pas autorisé : la loi ne me le permettait pas. En novembre 2017, mon père et moi avons fait les démarches pour me permettre de voter. Le juge de paix a statué que j'avais le droit de voter.

Les problèmes ont commencé 2 semaines avant les élections. Je n'ai jamais reçu ma convocation. Nous nous sommes donc renseignés, mon père et moi, pour savoir si j'aurais l'occasion de voter. Les réponses données à cette occasion n'ont jamais été très claires...

Le conseiller d'un ministre régional a fini par s'intéresser à mon cas. Alors que l'élection se tenait le dimanche, il nous a

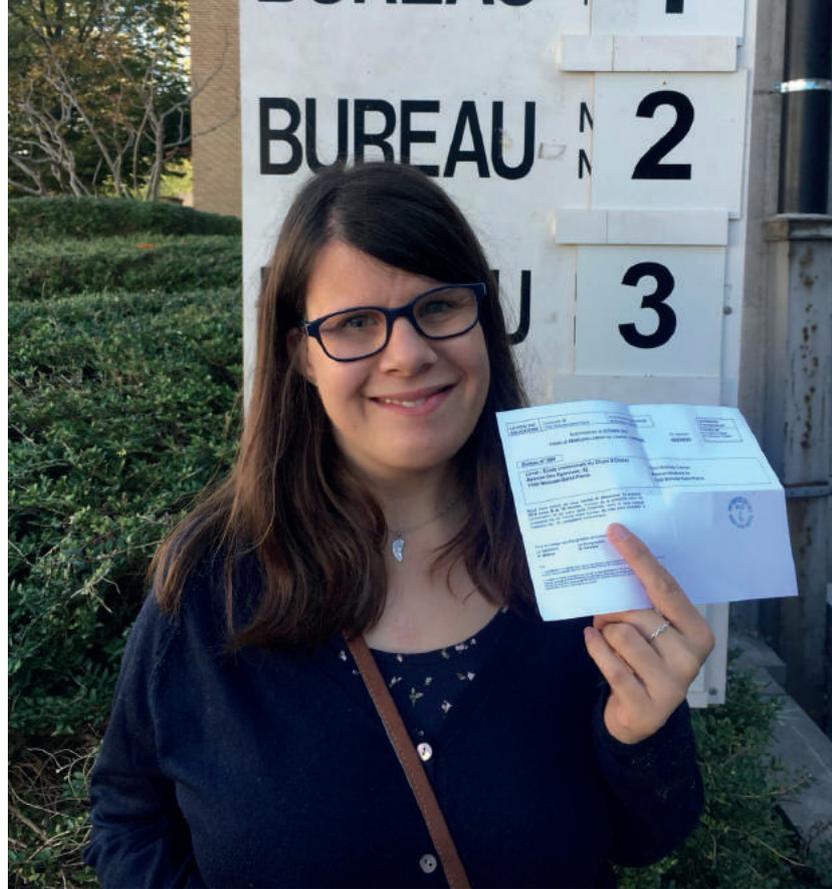
appelés le vendredi soir pour nous dire que c'était une « erreur administrative ». Ils n'avaient jamais modifié les informations me concernant dans la base de données nationale ! Je ne faisais donc pas partie de la liste des votants ! Le bourgmestre de ma ville a organisé une réunion sur le sujet en urgence mais la Région n'a jamais envoyé les documents à temps.

Ils ont dit que c'était une erreur. Moi, j'appelle ça de la discrimination. J'espère qu'ils vont corriger leur erreur car j'aimerais vraiment voter en 2019.

Je ne suis pas le seul dans ce cas. Et les autres personnes concernées n'ont peut-être pas autant de ressources que mon père et moi-même pour défendre leur cas.

Cette « erreur administrative » nous a privés d'un droit fondamental.

Extrait du témoignage de Thibault Appelmans recolté par l'European Disability Forum.



Légende : Laurence, Mathilde, Stefan et Martin exercent leur droit de vote à l'occasion des élections communales du 14 octobre 2018

03 Moments forts en 2018



Rassembler
et créer
des liens



Défendre les
droits et
les intérêts



Répondre
aux besoins
individuels



UN NOUVEAU SLOGAN POUR L'ASSOCIATION

Il nous est apparu, courant 2018, qu'il était primordial que nous redéfinissions clairement quels étaient nos publics - et les objectifs y associés - sur tous nos supports de communication. En effet, si Inclusion asbl voulait défendre au mieux les droits de ses membres, il fallait que l'association soit, au premier regard, clairement identifiée comme représentative des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches auprès du public. Une large consultation des membres et un groupe de travail composé de parents et de professionnels de l'association ont donc permis d'identifier la phrase « **Qualité de vie et Participation des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches** » comme caractéristique de notre public et de nos missions premières.



GROUPE ARC / SENSIBILISATIONS

Les Autoreprésentants de la Région du Centre (groupe ARC) ont participé, en 2018, à plusieurs modules de sensibilisation au handicap intellectuel conduits par l'équipe Éducation permanente d'Inclusion asbl. Ils se sont donc rendus dans des écoles, lieux publics, etc. afin de sensibiliser les étudiants et autres personnels d'accueil au vécu des personnes avec un handicap intellectuel.

Vanessa et Ludovic, deux membres d'ARC, font également partie du groupe des représentants avec un handicap intellectuel d'Inclusion asbl, « Inclure tous ensemble ».



JOURNÉE DES FAMILLES

Le 22 septembre, notre Journée des familles a rassemblé 250 participants à la Ferme du Monceau, dans les Ardennes. Nos sympathisants ont pu y profiter de nombreuses activités : préparation de tartes – dégustées le jour-même, spectacle d'includanse participatif, promenades en âne et en calèche, théâtre de marionnettes... Un stand d'information et d'entraînement au vote était également proposé pour préparer les élections communales du mois d'octobre.



20 KM DE BRUXELLES

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, Inclusion asbl a rassemblé une centaine de coureurs – avec ou sans handicap – pour promouvoir son message inclusif lors des 20 km de Bruxelles. Binômes de coureurs avec et sans handicap, Joëlettes, maillots avec le slogan de la campagne de sensibilisation et d'information 2018... Cette manifestation d'envergure fut, une nouvelle fois, l'occasion de réunir nos membres et sympathisants autour d'un projet sportif et inclusif.



ÉLECTION DE DEUX ADMINISTRATEURS EN SITUATION DE HANDICAP

À l'ordre du jour de l'Assemblée générale 2018 de l'association, il y avait le renouvellement du Conseil d'Administration. Une élection qui, cette année, revêtait un caractère exceptionnel car deux candidats avec un handicap intellectuel se présentaient au poste d'administrateur : Mathilde Cotman et Thibault Appelmans. Avant cela, les douze personnes du groupe des représentants « Inclure Tous Ensemble » se sont réunies pour les désigner.





JOURNÉE DE LA FEMME AU PARLEMENT EUROPÉEN

Le 8 mars 2018, Mathilde Cotman, membre et administratrice de notre association, était invitée au Parlement Européen pour la journée de la femme (« *Powerful ladies. Empowering Woman with Disabilities* ») Mathilde a pris la parole devant l'assemblée, a témoigné de son expérience de représentante et de sa candidature pour devenir administratrice d'Inclusion asbl.



Je m'appelle Mathilde.

Je suis représentante chez Inclusion asbl.

Je suis représentante parce que j'aime bien parler pour les autres personnes qui ont aussi un handicap intellectuel.

J'ai travaillé sur les violences faites aux femmes qui ont un handicap intellectuel.

Ensuite, je suis allée au Parlement européen. Je suis allée voir un député, pour lui demander de mettre les personnes qui sont violentes en prison.

***Extrait du discours de Mathilde Cotman
au Parlement européen – 8 mars 2018***





FRATRIHA Conférences



FratriHa, le groupement d'Inclusion asbl à destination des frères et sœurs de personnes avec un handicap intellectuel, a mené en 2018 sa mission d'information et de sensibilisation par l'intermédiaire de deux conférences : celle d'avril a abordé les liens existant entre les fratries et les institutions prenant en charge leurs frères et sœurs, celle de décembre s'est focalisée sur le regard extérieur porté sur la

personne avec un handicap intellectuel et sa fratrie. Elles ont toutes les deux rassemblé plus d'une cinquantaine de participants. Le groupement a également développé « Le Baluchon des Fratries », un outil pour les jeunes frères et sœurs (6-10 ans) d'une enfant avec un handicap intellectuel.



RÉUNIONS TRUCS & ASTUCES

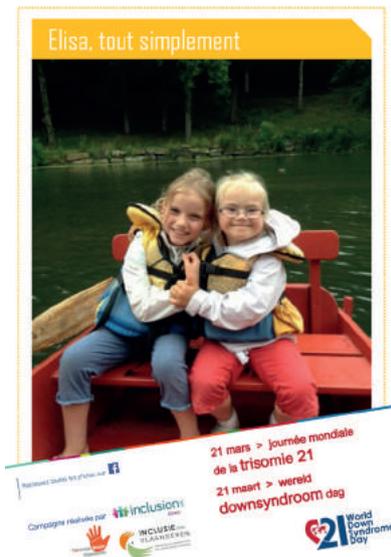
« Des parents qui s'adressent aux parents », c'est le leitmotiv de la nouvelle initiative d'Inclusion asbl pour rassembler ses membres, créer du lien entre les familles en partageant des outils concrets testés au quotidien. 2018 a donc été le cadre de la première édition des soirées « Trucs & astuces » : Richard et Marie-Christine Vandenhoven, membres d'Inclusion Tournai-Ath-Lessines, y ont présenté plusieurs outils développés pour favoriser l'autonomie de leur fils en situation de handicap intellectuel.





JOURNÉE MONDIALE DE LA TRISOMIE 21

À l'occasion de la journée mondiale de la trisomie 21, Inclusion Down et Inclusie Vlaanderen ont réalisé une campagne d'affichage sur le thème du livre « Lucie, tout simplement ». L'objectif ? Partager du bonheur, tout simplement ! Et de manière générale, sensibiliser le grand public à la trisomie 21. Au total, plus de 70 personnes ont participé à l'action en partageant leurs photos !



COMMUNICATION

Un nouveau site internet par et pour nos membres

2018 est à marquer d'une pierre blanche en ce qui concerne la communication numérique d'Inclusion asbl. Notre association s'est en effet dotée d'un nouvel outil actuel, informatif et pratique : un nouveau site internet entièrement pensé par et pour les familles membres. Cette nouvelle plateforme d'information et de communication compile une série de fonctionnalités pensées pour renseigner au mieux les personnes avec un handicap intellectuel et leurs proches tout en leur facilitant la vie quotidienne avec, notamment, un espace rédigé en facile à lire et à comprendre.

www.inclusion-absl.be





6 NOUVELLES FORMATIONS FACILES À COMPRENDRE

Les formations faciles à comprendre d'Inclusion asbl à destination des personnes avec un handicap intellectuel rencontrent un beau succès. Cette belle dynamique a permis à l'association de développer, en 2018, six nouvelles formations: « **les disputes** », pour acquérir des outils qui aideront les participants à se sortir des situations de conflit ; « **reparlons d'amour** » pour ceux ayant déjà suivi « **parlons d'amour** » et qui ont encore des questions ; « **internet pour débutants** » qui permet de découvrir l'outil informatique, reconnaître les dangers d'internet et apprendre à utiliser les programmes de base ; « **j'ai mal...comment le dire ?** » qui apprend à déceler la douleur et à en parler ; « **le handicap et moi** » permet d'avoir des éléments de compréhension pour mieux se connaître, comprendre ce qu'est le handicap et identifier ses besoins, ses ressources et ses points forts ; « **le couple, mode d'emploi** » qui aide à trouver sa place dans sa relation et, en tant que couple, dans la famille, l'institution ou la société.



Je m'appelle Vincent.

J'ai 39 ans.

J'ai suivi la formation « Vivre ensemble ».

Je me suis inscrit parce qu'on m'avait déjà dit que les formations d'Inclusion asbl étaient intéressantes.

À la formation, j'ai appris :

- à mieux me connaître
- à comprendre mes émotions
- à gérer mes émotions.

J'ai bien aimé rencontrer de nouvelles personnes et parler devant des gens que je ne connaissais pas.



**Témoignage de Vincent,
résident au centre Lum'çon (Namur),
à propos de la formation « Vivre ensemble ».**



GROUPES DE PAROLE POUR PARENTS DE JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Inclusion-Brabant Wallon

*« Pour créer du lien,
Pour être à l'écoute des besoins,
Pour réfléchir et agir ensemble,
Pour s'informer, partager dans la convivialité... »*

Le groupement du Brabant wallon a décidé en 2018 de créer un nouveau groupe de paroles pour parents de jeunes - et moins jeunes - enfants. Les membres du groupe se sont rencontrés pour la 1^{re} fois en décembre 2018.

Inclusion-Namur

Le groupe de parole « Entre parents » à Namur poursuit sur sa bonne lancée et s'est réuni 10 fois en 2018. Différents thèmes ont pu être abordés cette année, tels que « l'équilibre » et « la place du parent dans l'institution de son enfant ».

FratriHa

FratriHa a organisé, en 2018, huit séances de son groupe de parole à destination des adultes avec un frère ou une sœur en situation de handicap intellectuel. Chaque séance a rassemblé une moyenne de 3 participants.

Inclusion-Tournai Ath Lessines

Créer du lien entre les différents membres a toujours été une priorité pour le groupement Tournai-Ath-Lessines. Ces groupes de parole sont organisés par une psychologue spécialisée dans le monde du handicap et une étudiante en psychologie à l'UMons.



DANSE INCLUSIVE À CHARLEROI

À Inclusion-Charleroi, on danse ! Une trentaine de personnes avec et sans handicap intellectuel se réunit tous les samedis matin pour valser ensemble. En 2018, plusieurs représentations ont été organisées dans la région de Charleroi, ainsi que lors de la journée des familles d'Inclusion asbl. Le groupe est soutenu financièrement par la Commune de Courcelles et la Province du Hainaut, mais aussi par d'autres sponsors (Rotary, etc.) En 2018, Mélanie Ladrière, la professeure de danse qui mène la troupe, a reçu le mérite sportif hennuyer et le mérite sportif courcellois dans la catégorie Handisports.





CONFÉRENCES

L'après-parents

Lors de son Assemblée générale, le groupement montois d'Inclusion asbl a voulu traiter de la problématique de « l'après-parent ». Delphine Chevalier, l'une des assistantes sociales de Madras asbl, et Marie-Luce Verbist, directrice de la Fondation Portray, sont intervenues à cet effet. La conférence a rassemblé environ 40 personnes (parents, fratries, professionnels). Une séance de questions-réponses a terminé l'après-midi avec un renvoi vers Pauline Galland, assistante sociale du groupement, qui avait la charge d'assurer le suivi des questionnements des participants. Des dépliants d'informations ont également été distribués.

La gestion de l'argent

En 2018, le groupement « syndrome de Williams » d'Inclusion asbl a organisé une conférence sur le thème de la gestion de l'argent. L'objectif était de répondre aux différentes questions que les parents pouvaient se poser à ce sujet : comment apprendre à nos jeunes à gérer leur argent ? Comment limiter les risques ? Les banques nous permettent-elles, à nous parents, de continuer à gérer les comptes de nos enfants après leur majorité ? Suivant les différents modes de protection juridique cela varie-t-il ? Quelle est la meilleure solution, la plus pratique ? La matinée fut riche en échanges et informations intéressantes.



ACTIVITÉS EN FAMILLE AVEC INCLUSION SUD-LUXEMBOURG

De nombreuses familles membres d'Inclusion Sud-Luxembourg se sont retrouvées pour un barbecue à Animalaine, près de Bastogne. Cette ancienne ferme abrite l'ASBL La Source. C'est également un centre d'accueil pour personnes en situation de handicap intellectuel. Une très belle journée en famille qui a rassemblé une cinquantaine de personnes.



DES SÉJOURS DE VACANCES À TOURNAI-ATH-LESSINES

L'année 2018 a été, pour le groupement Tournai-Ath-Lessines, l'occasion d'organiser deux séjours de vacances : l'un en mars, lors du Laetare de Stavelot, pour dix personnes en situation de handicap accompagnées de 5 animateurs bénévoles ; l'autre en septembre, dans le massif des Vosges. Pas moins de douze personnes ont effectué le voyage vers le grand ballon d'Alsace. Une expérience humaine inoubliable pour les membres comme pour les accompagnateurs bénévoles.



RÉÉDITION DU CARNET DE SUIVI MÉDICAL SYNDROME DE WILLIAMS

Ce groupement spécifique avait publié en janvier 2014 un «Carnet de suivi médical syndrome de Williams», en collaboration avec la consultation multidisciplinaire des Cliniques Universitaires Saint-Luc (Bruxelles). Vu le succès qu'il a remporté, tant en Belgique que dans les autres pays francophones, il a été vite épuisé et a dès lors été réédité dans le courant de l'année 2018. Spécialement conçu pour les enfants porteurs du syndrome de Williams, il a pour but de fournir aux

parents et aux proches des informations précises relatives au suivi médical à mettre en place pour leur enfant, et ce, par tranche d'âge.



LE BARBECUE « SYNDROME DE WILLIAMS »

Le barbecue de 16 septembre 2018 du groupement syndrome de Williams à Louvain-la-Neuve fut un très grand succès : jamais il n'y avait eu autant de participants (64 personnes). Sans doute répond-il à la nécessité des parents de se rencontrer et d'échanger de manière informelle. Il fut aussi l'occasion d'accueillir de nouveaux parents, avec qui un contact avait préalablement été pris par mail ou par téléphone. Le repas fut suivi de la visite guidée du « Musée L ». Les guides se sont parfaitement adaptés aux spécificités du public - des personnes avec un handicap intellectuel - et sont parvenus à faire vivre la visite au moyen de différentes animations, pour le plus grand plaisir des participants.



INCLUSION DOWN : EXPOSITION « AU-DELÀ DE LA DIFFÉRENCE »

L'exposition au-delà de la différence a pu être présentée dans plusieurs lieux durant l'année, tels que la Maison de la Laïcité à Hamme-Mille ou encore au Parlement européen à Bruxelles. Cette exposition montre trente photos d'enfants et d'adolescents porteurs de trisomie, accompagnées d'un message de leur famille ou du jeune lui-même.



« Au-delà de la différence » en 2018 :

- › du 8/2 au 12/3 : Maison de la laïcité de Hamme-Mille avec vernissage, visite des écoles, etc.
- › 19/3 au 23/3 : Parlement européen
- › 23/3 au 6/4: Hôpital de Jolimont
- › 20/5 au 2/6: Fabrique de Soi à Tubize
- › 24-25/11: Théâtre de la salle Lumen (Ixelles), pour une récolte de fonds Constridel (consultation multidisciplinaire)

04 Objectifs et réalisations en 2018

4.1 POURSUITE DE NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES

En 2017, plusieurs constats ont été posés, suite auxquels a été proposé, après concertation avec les bénévoles impliqués dans l'association, **un plan d'action en 3 ans** (2018-2021) au Conseil d'administration de l'association. 2018 a donc été la première année d'application de ce plan d'actions dans lequel **3 grandes priorités** ont été définies :

- **Augmenter la représentativité et la visibilité de l'association**
- **Repenser nos modes de fonctionnement**
- **Assurer l'équilibre financier**

Les actions menées en 2018 s'inscrivent dans la poursuite de ces trois objectifs prioritaires, en lien direct avec les missions de l'association.

1

Augmenter la représentativité et la visibilité de l'association

Une des principales missions d'Inclusion asbl est la défense des droits et des intérêts des personnes avec un handicap intellectuel. Pour la remplir, l'association se doit de maintenir une base solide de personnes et de familles concernées par le handicap intellectuel ; cela afin de cibler au mieux les demandes et besoins des personnes et des familles concernées. Cet objectif prioritaire a été poursuivi à travers **4 axes** :

1. Renforcement de la communication

Nous avons voulu repenser nos modes de communication vers l'extérieur afin de mieux faire connaître notre association aux familles, toucher un public plus large. Dans le cadre de cet objectif, nous avons notamment réalisé les actions suivantes :

- développement d'un nouveau site internet ;
- développement de notre nouveau slogan, destiné à mieux identifier les objectifs et le public-cible de l'association ;
- réflexion sur le développement d'une nouvelle charte graphique et des nouveaux supports de communication, en cohérence avec le site internet.

2. Participation renforcée des parents et des personnes en situation de handicap au développement des projets de l'association.

Les personnes avec un handicap intellectuel et leurs proches sont au cœur de l'association. Des procédures et des outils ont donc été mis en place afin de les associer au développement des projets :

- › consultation élargie, notamment via le groupe « Inclure Tous Ensemble » (ITE), sur la thématique de la campagne 2019 ;
- › évaluation avec ITE de l'accessibilité des élections communales 2018 ;
- › utilisation d'outils inclusifs pour permettre la participation des personnes en situation de handicap aux rencontres et réunions de l'association :
 - ordres du jour en langage facile à lire et à comprendre (FALC) ;
 - utilisation d'outils spécifiques comme des cartons de couleur, une fleur de parole, un time-timer, etc.

3. Renforcement des liens avec Les Services d'Inclusion asbl (LSI)

Afin de maintenir un dialogue et une cohérence entre les valeurs d'Inclusion asbl et ses services, une commission de liaison a été créée. Elle est constituée des directions d'Inclusion asbl et des différents services (Sapham, Madras Wallonie, Madras Bruxelles et Imp'ACT). Elle s'est réunie pour la première fois en 2018.

4. Mise en relation des familles et partage de bonnes pratiques au sein du réseau associatif

L'une des principales richesses d'Inclusion asbl provient de l'expertise des familles. La mission de l'association est donc de leur donner les moyens pour se mettre en relation. Plusieurs activités ont ainsi été proposées afin de favoriser ces échanges :

- › lancement des soirées « trucs et astuces ». Ces soirées ont pour objectif de permettre un partage d'expertise entre les familles. Une première soirée a été organisée en octobre 2018 autour de la thématique « des outils pour l'autonomie » ;
- › une nouvelle formule pour les réunions des groupements, qui deviennent des « info-sessions ». L'objectif : viser un public plus large autour d'une thématique déterminée. Ces réunions sont ouvertes à tous. En 2018, deux info-sessions ont été organisées autour des thématiques « j'ai mal... comment le dire ? » et « l'emploi des personnes en situation de handicap intellectuel ? » (dans le cadre de la semaine européenne de l'emploi).

Dans un souci d'efficacité et de rationalisation dans l'utilisation des budgets, différentes réformes internes ont été impulsées. Elles s'organisent autour de **4 axes distincts** :

1. Lancement d'une étude sur les objectifs et les moyens du service social

Cette réflexion a été initiée en 2018 et vise la réorganisation du service social de 1^{re} ligne d'Inclusion asbl afin d'offrir une réponse à l'ensemble des familles sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, tout en tenant compte des limitations budgétaires. Le modus operandi du service social fera l'objet d'une proposition qui sera discutée en 2019.

2. Remise des plans individuels sur base du plan d'action

Afin d'atteindre les objectifs fixés, le plan d'actions général a été présenté aux équipes et a fait l'objet de plans individuels avec des objectifs annuels budgétisés. Les équipes ont remis leur plan d'action en décembre 2018, pour validation avec la direction.

3. Soutien aux groupements et aux familles

Ce sont les bénévoles qui font vivre l'association au niveau local. Lors de la réalisation du plan d'actions, ils ont fait part de la nécessité d'être soutenus pour mobiliser de nouvelles familles et pour développer de nouvelles activités. Afin de répondre à cette demande, deux personnes (1,3 équivalent temps plein) ont été engagées en 2018 : une collaboratrice pour le service éducation permanente en charge du soutien aux groupements en Wallonie et un animateur socio-culturel chargé du groupement de Bruxelles.

4. Promotion de nouvelles formes d'implication au sein de l'association

Pour bon nombre de bénévoles, la structure de l'association en groupements régionaux ou spécifiques est difficile à assumer. Certains d'entre eux souhaitent s'impliquer de manière plus flexible sur des problématiques précises. Nous développons donc des groupes de travail thématiques afin d'avancer sur des sujets précis. En 2018, un nouveau groupe s'est constitué autour de la thématique de la désinstitutionnalisation et s'est réuni deux fois. Son objectif premier est l'organisation d'une journée d'étude courant 2020.

3

ASSURER L'EQUILIBRE FINANCIER

Cet objectif prioritaire est poursuivi selon **2 axes** :

1. Analyse des dépenses et priorisation des actions

Il a été demandé au service comptabilité de proposer une vision analytique poussée de l'utilisation des budgets. Sur cette base, nous pourrions identifier en 2019 si certains projets portés par l'association doivent être revus. En parallèle, une réflexion sera menée avec des membres de l'association afin d'identifier les missions prioritaires de l'asbl.

2. Développement de la récolte de fonds

La récolte de fonds a eu pour cadre principal celui des 20 km de Bruxelles.

Nous avons donc sollicité notre réseau via plusieurs pages publiées sur la plateforme en ligne Dono.be.

Celles-ci ont rencontré un certain succès : au total, ce sont près de 2000 € qui ont été récoltés pour l'occasion.

4.2 NOS ACTIONS THÉMATIQUES EN 2018

A. AUTODÉTERMINATION

La capacité des personnes en situation de handicap intellectuel à gouverner leurs vies et à faire leurs propres choix est au cœur des préoccupations d'Inclusion asbl. Afin de renforcer et promouvoir l'autodétermination des personnes en situation de handicap intellectuel, différents projets ont été menés en 2018, s'inscrivant dans la continuité du projet InCA.

> Élection de deux candidats-administrateurs au sein du groupe « Inclure Tous Ensemble »

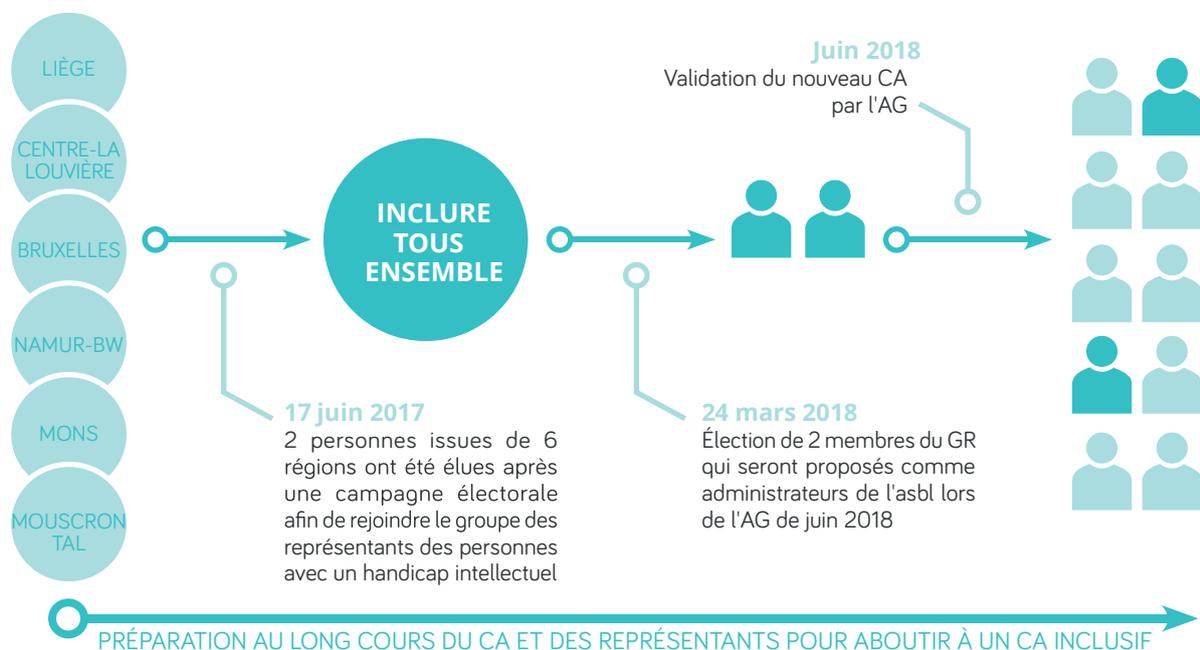
Les douze membres du groupe des représentants « Inclure Tous Ensemble » se sont réunis pour choisir les deux personnes candidates au poste d'administrateur. Sur les douze, huit étaient candidates. Pour se départager, chacun des candidats a fait campagne en exposant ses motivations et arguments.

> Élection de deux administrateurs en situation de handicap

> 2 journées de l'expression
2016 & 2017

> Groupe des représentants
(12 personnes)

> Conseil
d'administration inclusif



Participation à des évènements extérieurs

- › Journée de la femme au Parlement européen : « **Powerful ladies. Empowering Woman with Disabilities** » (voir « moments forts 2018 »)
- › CCPH Etterbeek

En septembre 2018, le Conseil Consultatif de la Personne Handicapée a invité l'un de nos membres à venir témoigner de son expérience de vote : quelles sont les difficultés rencontrées et comment faire pour y remédier ? Quelle est l'importance du droit de vote pour les personnes en situation de handicap intellectuel ?

- › Collaboration avec les Autoreprésentants de la Région du Centre (ARC)

Les Autoreprésentants de la Région du Centre (groupe ARC) ont participé, en 2018, à plusieurs modules de sensibilisation au handicap intellectuel conduits par l'équipe Éducation permanente d'Inclusion asbl. Ils se sont donc rendus dans des écoles, lieux publics, etc. afin de sensibiliser les étudiants et autres personnels d'accueil au vécu des personnes avec un handicap intellectuel.

Vanessa et Ludovic, deux membres d'ARC, font également partie du groupe des représentants avec un handicap intellectuel d'Inclusion asbl, « Inclure tous ensemble ».

B. ACCESSIBILITÉ

Pas d'inclusion sans accessibilité aux transports, à l'information, aux élections, aux bâtiments et aux services. Inclusion asbl suit attentivement toute question concernant l'accessibilité, principalement via sa participation au Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB) et à divers groupes de travail au Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH), à la STIB et à la SNCB.



Accessibilité de l'information : le langage facile à lire et à comprendre

Inclusion asbl a poursuivi, en 2018, son utilisation du langage facile à lire et à comprendre, avec l'objectif de promouvoir une information accessible à tous. L'association a également continué à encourager les pouvoirs publics à se former à son écriture et à sa régulière utilisation à tous les niveaux de communication.



Le langage Facile À Lire et à Comprendre (FALC)

Le langage FALC désigne un ensemble de règles ayant pour finalité de simplifier une information, notamment à destination des personnes avec un handicap intellectuel, mais pas uniquement.

Toute personne peut bénéficier d'une information traduite en langage simple. Inclusion propose un service de traduction en langage FALC et participe ainsi à rendre l'information accessible au plus grand nombre.

Quelques réalisations en 2018

- › Festival de Wallonie (flyers spectacle « Cendrillon »)
- › Flyer électoral (élections communales 2018)
- › Bruxelles Pouvoir Locaux (brochure : « Bruxelles 2018 accessibilité des élections pour les personnes à mobilité réduite »)
- › Musée des transports en communs de Liège (Livret de visite)
- › PREBS (site internet)
- › AVIQ (flyers : « handicap » ; « fortes chaleurs » ; « les tiques » ; catalogue du salon « Envie d'amour »)
- › SNCB (guide d'apprentissage « J'ose prendre le train »)
- › STIB (brochure PMR)

Accessibilité des élections (Commission élection du CAWaB)

Inclusion asbl continue son travail au sein de la commission élection du Collectif Accessibilité Wallonie-Bruxelles (CAWaB). L'objectif poursuivi ? Améliorer l'accessibilité de tous les citoyens aux élections communales, provinciales, fédérales et communautaires belges. 2018 fut une année chargée puisqu'il s'agissait d'une année électorale au niveau communal.



Inclusion asbl a obtenu, entre autres succès, la possibilité pour les personnes avec un handicap intellectuel d'être accompagnées (si elles le souhaitent) dans l'isoloir.

Accessibilité des transports bruxellois (commission STIB du CAWAB)

Trois projets ont été poursuivis avec la STIB en 2018 :

- › mise en place de pictogrammes associés aux noms des arrêts sur une ligne de métro. Divers types de pictogrammes ont été testés via un questionnaire en ligne auprès du public cible ;
- › traduction en facile à lire et à comprendre de la brochure PMR de la STIB ;
- › sensibilisation des conducteurs de la STIB aux problématiques des PMR (novembre 2018). Dans ce cadre, une brève capsule vidéo a été réalisée dans laquelle deux usagers en situation de handicap intellectuel témoignent de leur expérience dans les transports.

Accessibilité des gares et des trains (commission SNCB du CAWAB / Groupe de travail « SNCB » et « accessibilité » du CSNPH)

Une commission SNCB a été créée en 2018, au sein du CAWAB, pour interpellier la direction de la SNCB et le ministre fédéral de la mobilité sur la nécessité de mettre en place un plan stratégique de mise en accessibilité des services de la SNCB.



Suite à l'interpellation commune effectuée en 2017 avec UNIA sur les nouveaux tarifs à bord, nous avons élaboré et finalisé un kit pédagogique accompagnant la personne avec un handicap intellectuel lors de ses voyages sur le réseau : « J'ose prendre le train ! ». Le kit est disponible en ligne sur le site de la SNCB.



CSNPH

Inclusion asbl est représenté au sein de 2 groupes de travail pour faire entendre, au niveau fédéral, les besoins des personnes avec un handicap intellectuel en termes d'accessibilité : « groupe SNCB » et « groupe Accessibilité ».

C. DÉINSTITUTIONNALISATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP & QUALITÉ DE VIE

Note de position

En 2018, nous nous sommes beaucoup investis sur la question de la désinstitutionnalisation des personnes en situation de handicap. Cette notion devait être clarifiée et notre positionnement précisé. Un grand débat a été mené au sein du groupe de travail « éthique » du CSNPH, auquel Inclusion asbl a participé activement.



Nos travaux ont abouti à la publication d'une note de position très construite mettant deux éléments en avant : la priorité donnée à la qualité de vie des personnes via une adaptation du mode de fonctionnement de certaines institutions ainsi qu'à la liberté de choix individuelle.

 Note de position du CSNPH sur la désinstitutionnalisation des personnes en situation de handicap. <https://bit.ly/2ExXBXx>

Groupe de travail

Un groupe de travail a été mis sur pied en 2018 afin de préparer une journée de réflexion sur la désinstitutionnalisation début 2020. L'objectif étant de poursuivre la réflexion associative sur cette thématique centrale pour les années à venir et de rassembler les familles et les professionnels pour formuler des recommandations aux responsables politiques.

Livrets Smile

L'outil a continué à être diffusé en 2018 afin de promouvoir l'évaluation des besoins des personnes en situation de handicap intellectuel. Une version informatisée des Livrets Smile a également été initiée en 2018. Elle devrait être disponible courant 2019

D. INCLUSION SCOLAIRE

Groupe de travail

Le groupe de travail « Inclusion scolaire » a continué à se réunir en 2018. En attente du traitement de la réclamation collective déposée auprès du comité européen des droits sociaux, le groupe a assuré une veille sur différents textes élaborés en 2018, notamment le décret relatif aux aménagements raisonnables dans l'enseignement et le développement du Pacte pour un enseignement d'Excellence.

UNIA

Inclusion asbl participe depuis 2018 à un groupe de réflexion au sein d'UNIA en vue de l'élaboration d'une note de position sur la transition vers un enseignement inclusif. Ce travail devrait aboutir sur une note de position finalisée en 2019.

E. PROTECTION JURIDIQUE

Nous avons continué notre monitoring de la législation, notamment via notre participation active au CSNPH qui reste un interlocuteur privilégié pour le suivi de ces questions. En 2018, de nombreuses réflexions ont été menées afin de modifier la loi du 17 mars 2013. Différentes actions ont été entreprises en 2018. Vous les retrouverez ci-dessous.

Échanges avec le cabinet du ministre de la Justice

- › Audition à la « commission justice » de la chambre concernant le projet de réforme de la loi du 17 mars 2013
- › Rencontre avec le Cabinet du Ministre de la Justice Koen Geens (code de déontologie pour les administrateurs, formation des administrateurs, réforme de la législation, etc.)

 [Avis du CSNPH sur le projet de modification de la loi du 17 mars 2013](#)

Point de contact « protection juridique »

Le point de contact continue de fonctionner et récolte des signalements concernant des dysfonctionnements de l'application de la mesure de protection. L'activité de la plateforme a cependant été ralentie en 2018 par manque de moyens humains et financiers pour la faire fonctionner de manière efficace. En conséquence, le rapport annuel prévu pour 2018 n'a pas été réalisé.

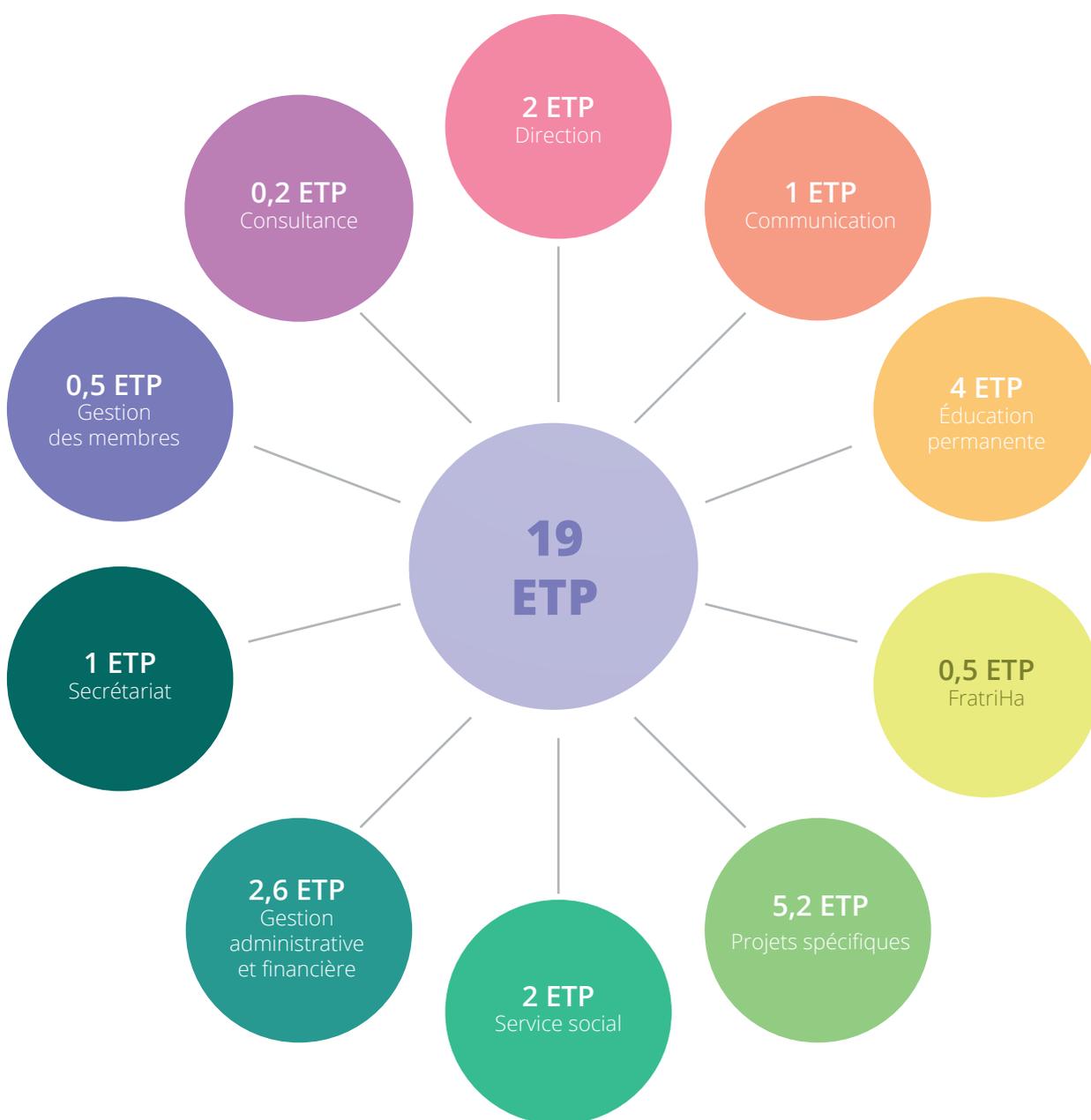
- › **Nous demanderons au prochain gouvernement de désigner un médiateur fédéral en charge de cette mission de surveillance.**

05 Rapport chiffré

1. RESSOURCES HUMAINES (SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2018)

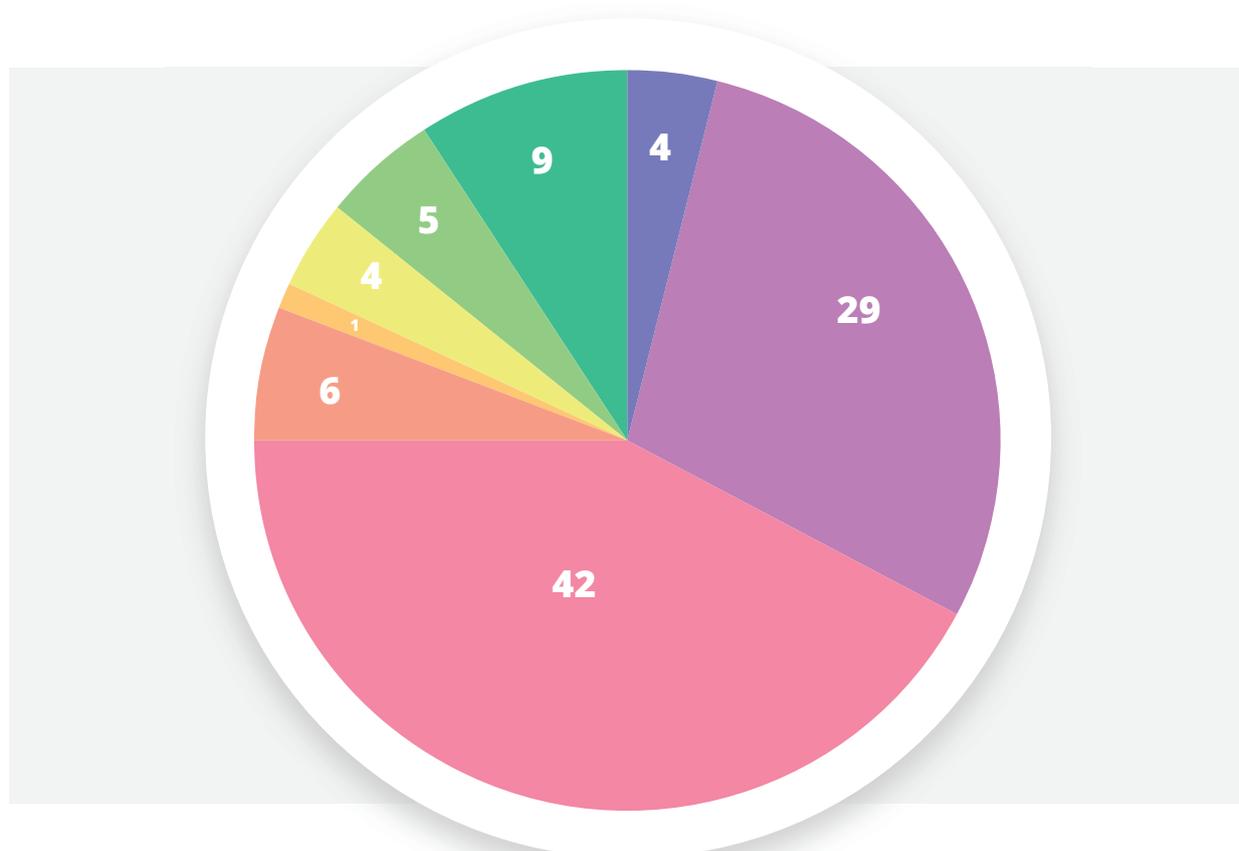
NOMBRE D'ETP PAR SERVICE

28 Employés  **19** Femmes
9 Hommes



2. UTILISATION DU BUDGET EP/PROJET

ÉPARTITION DU BUDGET «ACTIVITÉS» (12 000 €) DE L'ÉDUCATION PERMANENTE (EN %)



- Conférences
- Inclusion magazine
- Groupes de paroles pour personnes en situation de handicap
- Groupes de paroles pour parents
- Activités liées à la campagne de sensibilisation et de communication
- Info-session
- Journée des Familles
- Frais divers (déplacements sensibilisation, salons, matériel pédagogique, etc.)

3. FORMATIONS POUR LES PROFESSIONNELS

241

Personnes formées

12

Thématiques abordées

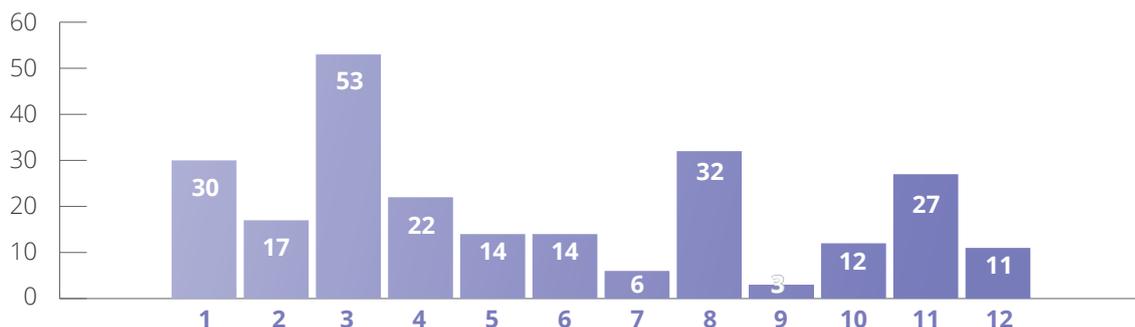
20

Formations organisées

NOMBRE DE FORMATIONS EN FONCTION DES THÉMATIQUES

- 1** Comment gérer son stress au quotidien dans la relation d'accompagnement ?
- 2** Les personnes vieillissantes avec déficience mentale. Aspects psycho-médico-sociaux et pistes d'accompagnement au quotidien
- 1** Impact du handicap sur les choix de vie des personnes déficientes intellectuelles
- 1** En route vers la sexualité
- 2** Questions approfondies concernant le double diagnostic : la clinique des psychoses et les sanctions
- 1** Handicap et multiculturalité
- 2** Approfondir et échanger autour de la pratique du langage facile à lire
- 1** Oser la sexualité
- 2** Pour une meilleure communication : «le langage facile à lire»
- 3** Les aspects fondamentaux de la prise en charge des personnes dites à double diagnostic
- 2** Comment initier un groupe de parole pour des personnes déficientes intellectuelles(adolescentes ou adultes) ?
- 2** Pistes d'intervention pour une meilleure qualité de vie des personnes avec un handicap mental : divers outils de communication

NOMBRE DE PARTICIPANTS PAR TYPE DE FORMATION



4. FORMATION POUR LES PERSONNES AVEC UN HANDICAP INTELLECTUEL



Les disputes



Reparlons d'amour



Le couple, mode d'emploi



J'ai mal... comment le dire



Internet pour débutants



le handicap et moi

6

Nouvelles formations

17

Thématiques abordées

194

Participants
(97 hommes et 97 femmes entre 18 ans et 58 ans)

70

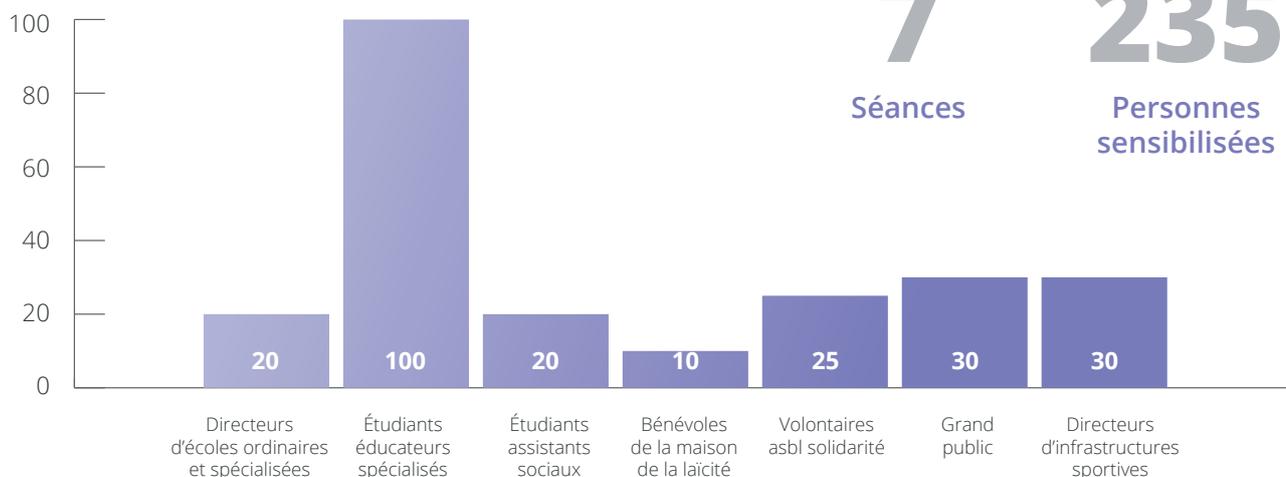
Séances organisées

4

Nouveaux formateurs
(informaticien, sexologue, assistante sociale, psychologue)

5. SENSIBILISATIONS

Publics touchés



6. PROJETS SPÉCIFIQUES

TRANSITION 16-25/15-24 ANS

44

Personnes inscrites en 2018

32

T16-25 ans

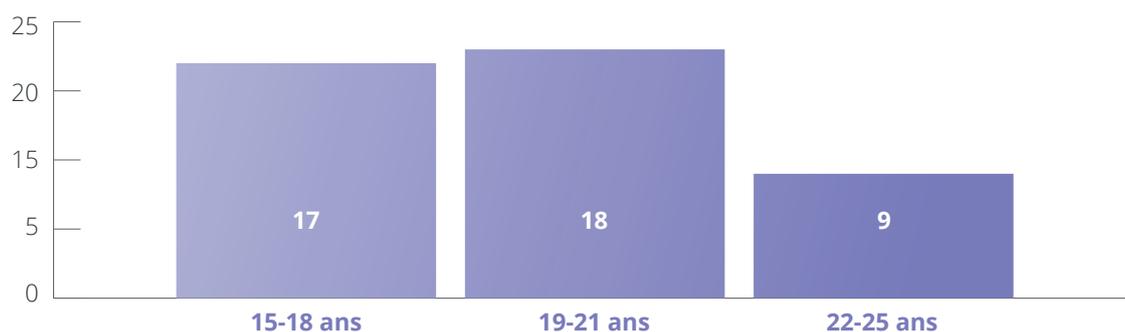
12

T15-24 ans

Nombre de personnes par genre

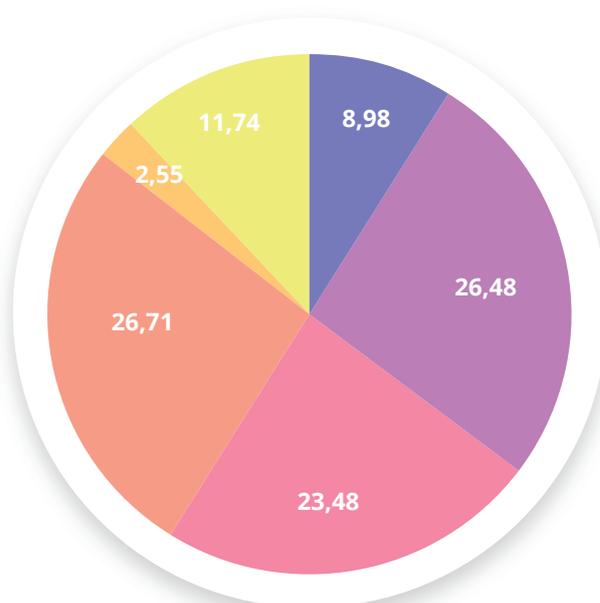


Nombre de personnes par tranche d'âge



Actions réalisées (en %)

- Information
- Suivi individuel
- Activités individuelles
- Activités collectives internes
- Activités collectives externes
- Coordination des partenaires



ACTIVITÉS CITOYENNES

26

Personnes étaient inscrites dans le cadre du projet en 2018

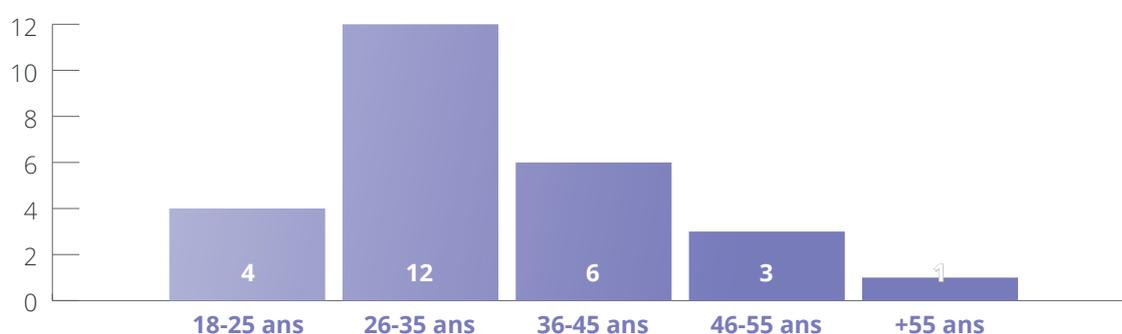
19 

Hommes

7 

Femmes

Âge des bénéficiaires (au moment de l'entrée dans le projet)



POUR UN TOTAL DE

874 h

heures GMAC

+

5613 h

Centre de Coordination de la
Région du Centre

=

6487 heures

ACIA

7 Personnes inscrites dans le projet en 2018

4 personnes chez le maraîcher à la ferme du Buisson pour un total de **196,5 heures**

2 personnes à la « Farandole des Saisons » pour un total de **79,5 heures**

2 personnes à la réserve de Boussoit (Natagora) pour un total de **90,5 heures**

2 personnes au contrat Rivière sur Dendre pour un total de **6 heures**

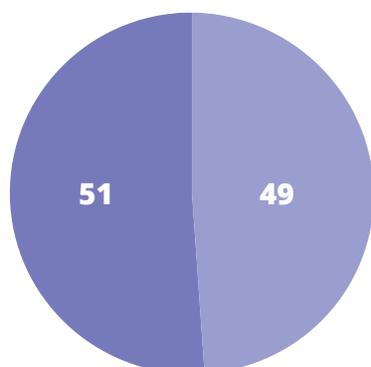
Globalement (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018),
les bénéficiaires ont été accueillis à hauteur de

372,5 heures chez 4 partenaires différents

7. SERVICE SOCIAL

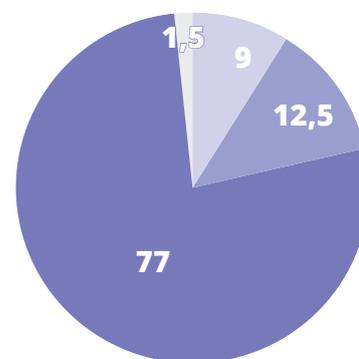
PROFIL DES DEMANDEURS

Genre (en %) : ■ Hommes
■ Femmes

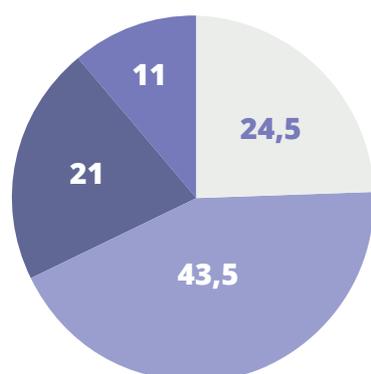


Âge (en %) :

■ 0 à 12 ans
■ 13 à 18 ans
■ 19 à 60 ans
■ 60 ans et +



Handicap



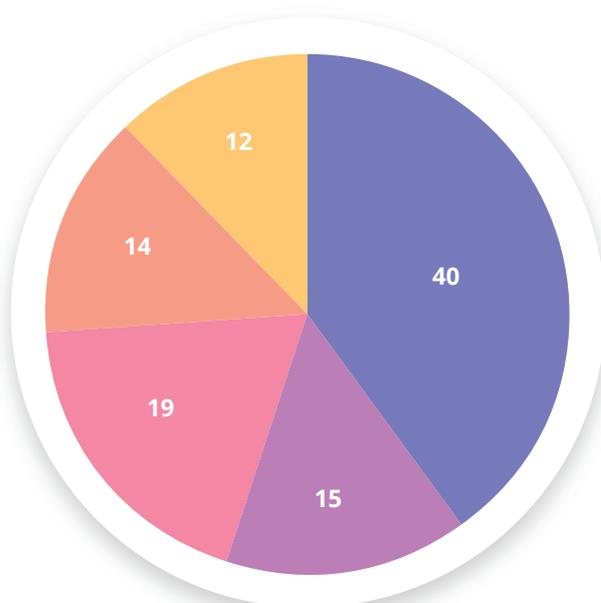
■ Handicap léger
■ Handicap modéré
■ Handicap sévère
■ Handicap profond

Double diagnostic

- › difficile à évaluer car il faudrait reprendre le pourcentage de double diagnostic dans chaque type de handicap.
- › dans l'ensemble des régions, le double diagnostic représente +/- 20 % des situations mais à Bruxelles, du fait de le rattachement à l'Adret ce pourcentage monte à + de 60 % dont la moitié concerne des personnes ayant un handicap modéré.

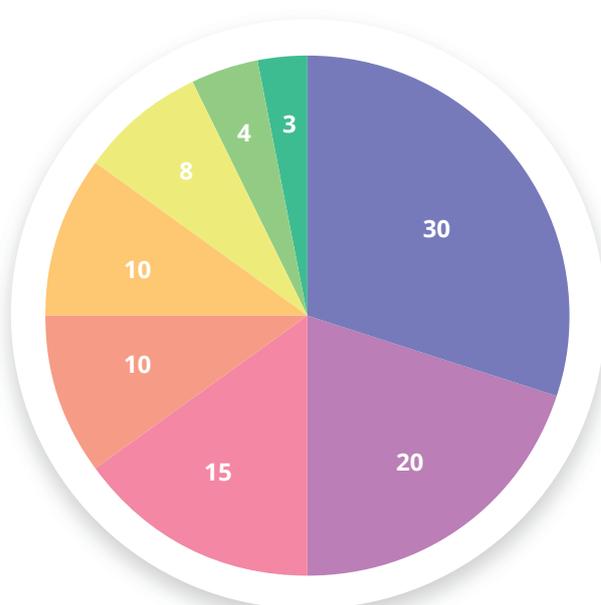
RÉPARTITION SELON LES ACTIVITÉS DES ASSISTANTES SOCIALES ET ANIMATRICES (EN %)

- Interventions directes pour dossiers
- Médiation, vigilance, prévoyance
- Travail avec et pour le réseau
- Formations et informations (données et reçues)
- Représentation



RÉPARTITION DES TYPES DE DEMANDES (EN %)

- Accueil et hébergement
- Informations générales
- Aide administrative
- Protection juridique
- Activités/loisirs/emploi
- ARR/AI
- Enseignement
- Evras



8. COMMUNICATION

FACEBOOK

64

événements Facebook programmés en 2018

+3

publications par semaine

1962

abonnés à la page Facebook

+40000

personnes atteintes

90%

de taux de réponse et 16h de temps de réponse depuis le lancement de la page



TWITTER

Un nouveau compte a été créé en 2018 et rassemble une centaine de followers.



E-MAILING

Inclusion asbl utilise Mailchimp pour communiquer avec son réseau. Mailchimp permet à Inclusion asbl de créer et maintenir des contacts à différents niveaux (politique, presse, réseau des membres...) et de solliciter/informer son réseau élargi.



mailchimp

L'e-mailing massif en chiffres :

1909

adresses de contact

69

campagnes envoyées en 2018 (communiqués, newsletters, etc.)

25-45%

un taux d'ouverture oscillant entre 25 et 45 %.



SITE WEB

326

pages de contenu

200

près de 200 visites par jour

3'15"

temps moyen passé sur le site par session

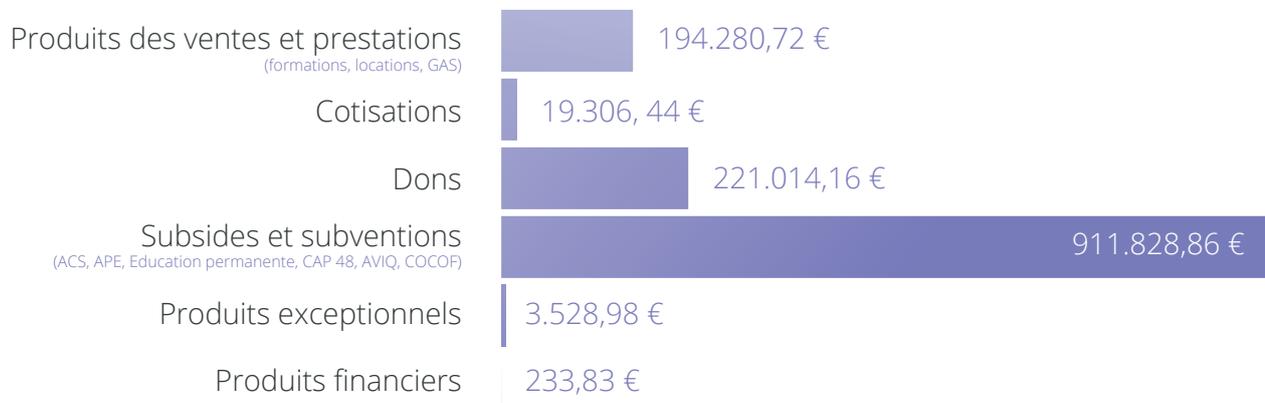
33,5 %

des utilisateurs ont entre 25 et 34 ans

9. COMPTES & BILAN

RECETTES TOTALES BUREAU CENTRAL ET GROUPEMENTS

1.350.192,99 €



DÉPENSES TOTALES BUREAU CENTRAL ET GROUPEMENTS

1.191.925,59 €



- > Frais liés au bâtiment (charges, location, protocole ANAHM) 51.703,80 €
- > Frais administratifs (téléphonie, frais d'envoi, maintenance, fournitures) 44.390,22 €
- > Assurances 1.512,60 €
- > Activités 67.022,15 €
- > Relations publiques (magazine, flyers, frais de représentation, catering) 35.648,45 €
- > Services extérieurs (graphiste, formateurs, secrétariat social, comptable) 97.831,59 €
- > Charges financières 7.677,28 €
- > Charges exceptionnelles 3.592,30 €
- > Autres 3.145,45 €

RÉSULTAT 2018 = + 158.267,40 €

Nous avons bénéficié d'un don exceptionnel de l'ANAHM de 150 000 € en 2018 ce qui explique en partie ce résultat.

06 Perspectives 2019

De beaux défis nous attendent en 2019 !

Avec les élections du 26 mai, c'est le travail de suivi politique mené par l'association qui s'annonce intense. En effet, le renouvellement des parlements et des gouvernements au niveau fédéral ainsi que dans les régions et les communautés sera l'occasion pour Inclusion asbl de présenter son mémorandum aux différents partis politiques et d'aller à la rencontre des nouveaux élus afin de s'assurer que les besoins des personnes soient bien pris en considération. Etant donné la multiplication des niveaux de pouvoir, l'exercice sera important, mais indispensable.

Nous continuerons aussi en 2019 à faire évoluer notre association pour mieux nous faire connaître et répondre aux besoins des familles. Parmi les projets prioritaires en 2019 : le redéploiement de la communication externe (charte graphique, campagne de visibilité, réseaux sociaux...), la récolte de fonds afin d'assurer la viabilité financière de l'association, la gestion centralisée des membres, la réforme du service social, la création d'un comité de positionnement afin de renforcer nos positions associatives, le renouvellement des journées de l'expression à destination des personnes en situation de handicap intellectuel et le travail en réseau avec les associations membres des services d'Inclusion asbl.

Nous continuerons bien entendu à suivre de près les thématiques sur lesquelles nous travaillons depuis de nombreuses années : l'accessibilité, la protection juridique des personnes majeures, l'inclusion scolaire, la qualité de vie, la désinstitutionnalisation des personnes en situation de handicap et l'accès aux soins de santé qui sera notre thématique prioritaire pour la campagne 2019 d'information et de sensibilisation.

Avec un tel menu, l'année 2019 s'annonce pleine de défis. Et c'est tant mieux car cela démontre toute l'importance du monde associatif dans la défense des droits des personnes en situation de handicap intellectuel.



Qualité de vie et Participation des personnes
avec un handicap intellectuel et de leurs proches

📍 Avenue Albert Giraud 24 - 1030 Bruxelles
☎ 02/247.28.19
✉ accueil@inclusion-asbl.be

RPM : 0441.427.501

www.inclusion-asbl.be

Avec le soutien de

